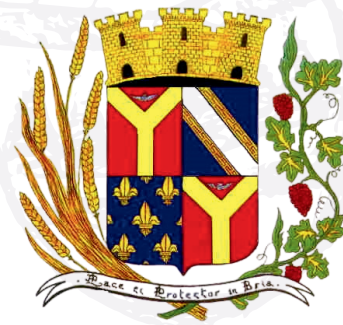


Le Mag

DE
SAINTE
COLOMBE



Choco ... Là !

Le dimanche 20 avril dernier, il était hors de question de poser un lapin. Pourquoi tant d'empressement ? Car, à cette date, se tenait la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la mairie de Sainte-Colombe, en lien avec la Compagnie d'arc de Provins et du Provinois.

A dix heures pétantes, les enfants étaient dans les starting-blocks, prêts à partir à l'assaut du site du Tir à l'arc pour trouver un maximum d'œufs en chocolat. Parce que délicieux, ces derniers avaient, toutefois, trouvé une parade pour éviter de croiser le chemin de nos amoureux de confiserie : se cacher ! De quoi complexifier la dégustation ... C'était, cependant, mal connaître nos Sherlock Holmes en herbe et leur pugnacité dans la recherche. Evidemment, la moisson a été bonne pour nos jeunes participants (ceux ayant été particulièrement chanceux n'hésitant pas à partager avec ceux de leurs camarades moins heureux en découverte). A noter que pour quelques uns, la chasse aura même été exceptionnelle grâce à une découverte spéciale, donnant accès à un graal ô combien convoité : un des six œufs réalisés chez Nicolas le Boulanger !



Y a d'la joie !

Ils sont venus, ils sont tous là ! La date était inscrite sur les agendas et attendue avec une certaine impatience. Il faut dire que le Repas de Printemps du Comité d'entraide aux personnes âgées est l'événement de ce début de saison. Ce n'est pas peu dire que les bénévoles de l'association, emmenés par leur présidente, Jacqueline Marty, y veillent. De la décoration au menu du repas, tout est fait maison ! Signalons qu'à chaque édition, les bénévoles tiennent à innover. N'escomptez, donc, pas retrouver la déco de l'année dernière. Vous vous retrouveriez chocolat. Justement, Pâques tenait le haut du pavé pour l'occasion. Voilà qui a mis dans l'ambiance. C'est, finalement, bien pour celle-ci qu'on franchit, chaque année, la porte de la salle des fêtes : les rires et la bonne humeur ... et la musique, distillée avec savoir-faire pour inciter les convives à esquisser quelques pas de danse.

Et à journée exceptionnelle, invitée d'honneur : Simone Delporte. Notre resplendissante centenaire n'aurait manqué le rendez-vous pour rien au monde.

Conclusion ? A l'année prochaine, bien sûr !



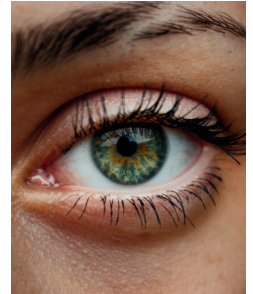
De toute beauté

Envie de prendre soin de vous ?

Nails & Bbeauty, situé à Sainte-Colombe, propose un ensemble de prestations pour vous ! Jugez en plutôt : épilation visage et corps, embellissement du regard, massage, ongles, mais également soins des mains et des pieds.

contact :

Nails & Bbeauty
32, rue Jean Jaurès
77650 Sainte-Colombe
07.44.71.73.03
nails.and.bbeauty@gmail.com



Allo, le centre de loisirs ?

Depuis le début de l'année, un centre de loisirs a ouvert sur le territoire de Sainte-Colombe. Equipement intercommunal, cet espace n'est pas géré par la mairie, mais par la Communauté de communes du Provinois. Pour toute demande, il ne faut donc pas appeler la mairie, mais les contacts suivants :

Tél. : 06.87.18.13.84

Mail : alsh-stecolombe@cc-du-provinois.fr

Gare aux voitures

L'article R.417-11 du code de la route prohibe le stationnement des véhicules sur le trottoir, mais également à cheval sur celui-ci. Il est, par conséquent, demandé aux administrés de rentrer les véhicules dans l'enceinte de leur propriété et de ne pas stationner de véhicule sur le domaine public (hormis sur les places de parking prévues à cet effet), afin de ne pas gêner la circulation des piétons.

Nuire ou ne pas nuire

En vertu de l'arrêté municipal du 23 septembre 2019, il est rappelé que les nuisances sont tolérées :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Pour la tranquillité commune, nous remercions les administrés d'éviter, aussi, toute nuisance nocturne.

In memoriam ...

La commémoration du 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 se déroulera le :

jeudi 8 mai 2025

à 10h30

au cimetière nouveau



Sécurité aux abords de l'école

Afin d'assurer une meilleure sécurité des enfants à l'arrivée et à la sortie des élèves de l'établissement scolaire Armand François, il convient de rappeler les bonnes attitudes à prendre ou à reprendre :

- le parking de l'école n'est pas un dépose minute.
- ne pas bloquer la circulation en se stationnant en dehors des places de parking.
- les trottoirs ne sont pas des places de parking.
- ne pas stationner devant les entrées des particuliers.
- ne pas stationner devant la sortie de l'entreprise méca-métal
- rouler au pas en présence des enfants
- apprendre aux enfants à traverser sur les passages piétons



Des parkings sont présents aux abords de l'école. Merci de les utiliser !

Cela ne concerne, évidemment, pas une majorité de parents, mais certains comportements mettent en alerte. Le non-respect des consignes et du code de la route entraînera une verbalisation.



- 8 mai : Commémoration du 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**
 10h30 - cimetière nouveau
 organisée par la mairie de Sainte-Colombe

- 11 mai : Randonnée pédestre**
 9h - salle du Lavoir
 organisée par le Comité des fêtes

- 25 mai : Brocante**
 6h-18h- parkings devant la salle Jeannine Griveau et l'école
 organisée par le Comité d'entraide aux personnes âgées

Etat civil
Naissances

Décès

Christophe PICARD
Pascal SANITAS

